



VALERIE PECRESSE
MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA REFORME DE L'ETAT
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.budget.gouv.fr

Paris, le 28 février 2012
N°119

« RGPP : UNE AVANCEE IMPORTANTE DE LA MODERNISATION DE L'ETAT QU'IL FAUT POURSUIVRE »

Angel GURRIA, secrétaire Général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a remis à Valérie PECRESSE, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat, Porte-parole du Gouvernement, le rapport établi par l'OCDE sur la Révision générale des politiques publiques (RGPP) en France. A cette occasion, la Ministre a salué la qualité des analyses et du travail effectué par l'équipe de l'OCDE, qui encouragent fortement la France à poursuivre les efforts engagés à travers la RGPP.

En conclusion de son rapport, l'OCDE estime que « la Révision générale des politiques publiques (RGPP) constitue une avancée importante dans la modernisation de l'État en France, permettant d'enclencher la recherche systématique d'une meilleure efficacité de l'administration et de favoriser une culture de l'innovation pour améliorer les services rendus aux citoyens, tout en mettant une pression sur les coûts » et que la démarche de RGPP peut servir d'inspiration pour d'autres pays de l'OCDE.

Le rapport souligne également la nécessité de poursuivre « des réformes sur les dépenses les plus porteuses d'économies budgétaires telles que les dépenses d'intervention, la redéfinition des missions de l'Etat et l'organisation de l'action publique au niveau local ».

La Ministre a rappelé que la RGPP visait à moderniser l'Etat, en conciliant qualité de service, conditions de travail pour les agents et réduction des dépenses publiques, avec pour principal enjeu d'assurer la pérennité du modèle français de service public. La ministre a indiqué que, comme le souligne l'OCDE, cet objectif avait été atteint puisque l'indice moyen de la qualité des services publics était de 81 % en 2011, soit une hausse de 4 points par rapport à l'année précédente. En parallèle, les gains cumulés par rapport à 2008 s'élèveront à 15 milliards d'euros en 2013, dont les 2/3 avaient été réalisés dès la fin 2011.

La Ministre a également indiqué que la RGPP s'accompagnait de bénéfices pour les agents de la fonction publique d'Etat. La rémunération des agents en place a ainsi été augmentée de plus de 2 milliards d'euros entre 2008 et 2011 au titre du « retour du 1 sur 2 ». Parallèlement, le pouvoir d'achat des agents en place a augmenté de plus de 10 % entre 2007 et 2010, et leur taux de promotion a connu une hausse de plus de 40 % (1 agent sur 8 est promu entre 2009 et 2011 contre 1 agent sur 11 entre 2006 et 2008).

Enfin, Valérie PECRESSE a ajouté qu'il était nécessaire de lancer une révision générale des politiques locales, sur le modèle de la RGPP car la réforme du service public ne peut pas s'arrêter aux portes des administrations locales qui représentent 230 milliards d'euros de dépense. Elle a précisé qu'il fallait engager une discussion avec les collectivités locales et réfléchir à la présence du service public dans nos territoires au 21^e siècle, plus particulièrement dans les zones rurales et dans les quartiers, pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Contact Presse :
Cabinet de Valérie PECRESSE : 01 53 18 43 10